



Comité d'éthique

*Réfléchir ensemble
pour mieux accompagner*

Pourquoi une réflexion éthique ?

Le Comité d'éthique accompagne les professionnels lorsqu'une situation soulève des questions éthiques ou engendre des conflits de valeurs. Il favorise le dialogue, aide à prendre du recul et éclaire la décision, sans se substituer aux professionnels, aux instances de l'établissement ni à la personne concernée.

Ses missions

- Écouter et analyser, sans jugement, les situations complexes, notamment celles touchant aux droits des patients et des résidents, à l'état de santé, aux stratégies thérapeutiques et de soins, ainsi qu'à l'impact des nouvelles technologies sur les personnes et les professionnels
- Favoriser le dialogue entre les personnes concernées
- Veiller au respect des valeurs, des droits et de la dignité de chacun
- Aider à construire une réflexion partagée
- Développer la culture éthique au sein de l'établissement

Quand le solliciter ?

- Questionnement sur la meilleure décision à prendre lorsqu'une situation met en tension plusieurs valeurs, principes, droits ou intérêts
- Situation de désaccord ou de dilemme qui vous place dans une impasse décisionnelle
- Besoin d'un avis ou d'un temps de réflexion éthique

Qui peut le saisir ?

Le Comité peut être saisi par tout professionnel de l'établissement, quels que soient son métier et son statut.

Comment contacter le Comité d'éthique de votre établissement ?

CH de Troyes et CH de Bar-sur-Seine

cht.espacereflexionethique@hcs-sante.fr

GHAM

gham.ethique@hcs-sante.fr

EPSMA

epsma.espace.reflexion.ethique@hcs-sante.fr

CH de Bar-sur-Aube

comethbsa@hopitauxchampagnesud.onmicrosoft.com

Ce que le Comité d'éthique n'est pas

Une instance de traitement des plaintes et des réclamations ; un lieu de règlement des conflits interpersonnels ou des questions relevant des ressources humaines ; une cellule de réponse à l'urgence décisionnelle immédiate.